

ATELIERS QUALIFICATION-INSERTION ÎLE-DE-FRANCE



2020

PROJET ASSOCIATIF DE L'ÎLOT

Nous croyons en l'Homme, en sa capacité à réagir, à se prendre en main lorsqu'il est meurtri, rejeté, en situation de précarité ou d'exclusion.

En nous appuyant sur la volonté et les aptitudes des personnes que nous accueillons, nous voulons les aider à se reconstruire, à se réinsérer dans la société pour autant qu'elles en ressentent le besoin, à se rétablir sur les plans personnel, familial, professionnel, moral et spirituel. Dans le respect de la personne humaine, nous voulons mettre en œuvre, pour le temps nécessaire à chacun, des actions conjuguant professionnalisme et chaleur humaine.

La vocation de l'Îlot est l'accueil et la réinsertion des personnes rejetées de la société et en grande détresse. Nous portons une attention particulière à celles qui font ou ont fait l'objet d'une peine de justice, parmi lesquelles les sortants de prison ou les personnes bénéficiant d'un aménagement de peine, et qui sont bien souvent tenues à l'écart des grands élans de compassion et de générosité.

Ne pouvant satisfaire l'ensemble des besoins et offrir la totalité des services, l'Îlot se concentre sur l'hébergement et l'accompagnement des personnes dans leur démarche personnelle et volontaire visant à retrouver un statut de citoyen et de membre du corps social, notamment par l'accès au logement et à l'emploi.

L'accompagnement inclut des actions d'insertion par l'activité économique. L'association complète ses services en s'appuyant sur les partenaires extérieurs nécessaires à la prise en compte globale des attentes des personnes accueillies.

TABLE DES MATIERES

QUELQU	ES MOTS SUR L'ANNÉE ÉCOULÉE	4
LES ÉTA	BLISSEMENTS	5
2. 3.	Un accompagnement vers l'Emploi	6 7
LES PERS	SONNES ACCOMPAGNEES	8
1. 2.	Profil	
3.	Niveau de formation	
4.	Situation au regard de la Justice	
5.	Situation au regard de la Santé	
6.	Principales problématiques	
7.	Tranche de vie AQI	12
LE PARC	OURS DES PERSONNES ACCOMPAGNEES	13
1.	Une année particulière	13
2.	Les sorties	14
3.	Tranche de vie SOA	17
PERSPEC	TIVES 2021	18
MERCI A	NOS PARTENAIRES	19

QUELQUES MOTS SUR L'ANNÉE ÉCOULÉE

Si nous devions retenir une chose sur cette année tellement particulière, pour beaucoup ce serait la crise sanitaire sans précédent que nous avons traversée.

Au sein des Ateliers de Qualification Insertion, nous retiendrons la volonté des salariés que nous avons accompagnés, volonté de s'en sortir, volonté d'apprendre, volonté de rebondir vers l'emploi, et ce malgré toutes les difficultés et incertitudes qu'ont généré cette crise.

Sur 2020, nous avons accompagné 40 personnes à travers trois sessions d'AQI (Atelier Qualification Insertion) et 10 personnes pour deux sessions de SOA (Sessions d'Orientation Approfondie).

Certes, le travail des Conseillers en insertion Professionnelle -CIP- a été rendu plus difficile du fait d'un confinement que nul n'avait anticipé, et nous avons su faire face et continuer un suivi régulier à distance. En effet, des appels téléphoniques aux salariés en parcours à minima une fois par semaine pour échanger, conseiller, rassurer ou partager des difficultés, ont permis à ce que quasiment tous les participants à nos chantiers ont repris le parcours à l'issue du 1er confinement (une personne vulnérable n'est pas revenue, une autre a préféré rester en garde d'enfants par crainte de contagion pour ses enfants).

Toutefois, ce confinement a eu des répercussions importantes sur les comportements de certains salariés. Dès la reprise du 11 mai, nous avons constaté une rechute forte des addictions pour certains, qui par manque de suivi médical, ennui ou gestion des angoisses sur cette période d'isolement avaient en deux mois anéanti le travail réalisé sur les mois précédents ; de même, le phénomène de ne pas pouvoir se projeter dans une telle période d'incertitude a été très fortement ressenti : alors que tous les participants à nos actions étaient en pleine démarche vers une stabilisation de leur situation, la crise sanitaire venait mettre un voile sur leurs projets !

Mais cette période nous a sensibilisés à l'importance du lien numérique et des ressources qui peuvent être mises en action hors présentiel. Pour nombre de personnes que nous suivons, la fracture numérique est une réalité, et cette situation nous a fait prendre conscience que nous devons former et renforcer l'autonomie numérique des personnes que nous accompagnons. Dès nos nouvelles actions, nous avons décidé de renforcer la formation à travers de nouveaux ateliers ou activités sur cette thématique, tellement indispensable aujourd'hui.

Isabelle CARTAGENA

Responsable des Ateliers Qualification Insertion Ile-de-France

LES ÉTABLISSEMENTS

1. Un accompagnement vers l'emploi

Les Ateliers Qualification-Insertion sont des dispositifs d'insertion, sous la forme de Chantiers d'Insertion (ACI). Lancés en 2009 à Paris, puis en 2012 à Aubervilliers, les AQI ont pour objectif d'accompagner des personnes sous-main de justice vers une réinsertion sociale et professionnelle, à travers une formation au Titre Professionnel d'«Agent de Restauration».

Les AQI: Ateliers de Qualification-Insertion:

Chaque année, chacun des deux AQI recrute entre 12 et 15 personnes principalement des personnes sortant de prison ou en aménagement de peine, ou plus généralement sous-main de justice; un groupe se déroule à Paris (d'Octobre à Juillet) et le second à Aubervilliers, Seine-Saint-Denis (de Janvier à Octobre).

Les personnes recrutées sont alors salariées de l'Association, et bénéficient d'un CDDI (Contrat à Durée Déterminée d'Insertion) de 9 mois, à raison de 26 heures hebdomadaires. Ce parcours se partage entre différentes périodes :

- ✓ Temps de formation au métier d'agent de restauration au sein d'un organisme de formation agréé en vue d'obtenir le Titre Professionnel. Nous travaillons avec l'AFEC à Saint-Maur pour cette partie du programme.
- ✓ Temps d'immersion en entreprise. Deux périodes de cinq ou six semaines sont prévues. Elles permettent aux salariés en insertion de découvrir le monde professionnel, particulièrement le secteur de la restauration et de mettre en pratique les connaissances et techniques apprises lors de la formation au centre de l'AFEC.
- ✓ Temps de regroupement à l'Îlot. Au cours de ces périodes, un accompagnement personnel va de pair avec des ateliers collectifs animés par les conseillers en insertion professionnelle. Axés sur les thématiques sociales (finances, santé, administratif ...) lors des premiers temps, il s'oriente ensuite sur l'accompagnement vers l'emploi (création de CV et lettre de motivation, simulation d'entretien, réflexion sur les compétences, les codes de l'entreprise, les droits et devoirs du salarié, recherche de stages puis d'emploi, utilisation du numérique dans ce type de démarches ...).

Jusqu'à présent la période de démarrage de chaque AQI incluait un « séjour de rupture », soit une semaine en dehors de la région Parisienne qui permettait de travailler sur la cohésion d'équipe afin de se préparer à travailler ensemble pour les neuf prochains mois. Cette année, la crise sanitaire a empêché de mettre en place ces séjours sur le groupe de Paris, comme sur le groupe d'Aubervilliers. Toutefois, une sortie culturelle au Musée de l'Homme a été organisée pour le groupe d'Aubervilliers, et une activité sportive - cohésion d'équipe au Parc Montsouris pour le groupe de Paris.

En 2020, 40 personnes ont signé un contrat d'insertion au sein de L'Îlot dans le cadre de nos deux AQI.

En parallèle de cette activité, l'établissement d'Aubervilliers accueille des <u>Sessions</u> d'Orientations Approfondies (SOA).

Deux sessions ont été organisées sur l'année 2020. Accueillant un groupe entre 6 et 10 personnes orientées par le SPIP 93 Milieu ouvert, ces sessions sont conçues pour remobiliser les participants, les faire réfléchir sur leurs expériences passées, leurs compétences et leurs appétences. Le parcours doit ainsi les guider dans la construction d'un projet professionnel, et surtout d'un plan d'action qui leur offrira une nouvelle dynamique vers une solution emploi ou formation.

Pendant huit semaines successives, trois matinées par semaine sont consacrées à un travail en collectif sur le projet professionnel et sur la recherche de solutions concrètes qui peuvent être mises en œuvre. Des entretiens individuels sont prévus les après-midis pour un travail sur la situation personnelle de chaque participant.

En 2020, 10 personnes ont été accueillies dans le cadre des sessions SOA, réparties en deux sessions.

2. Une équipe

Cette année l'arrivée d'une nouvelle responsable, Isabelle CARTAGENA en Février a complété l'équipe. Les deux Conseillers en Insertion Professionnelle, Warda LAACHER et Ludovic BUREAU ont quant à eux pris toutes leurs marques dans l'activité.

Cette stabilisation a permis de travailler sur les **contenus pédagogiques** des ateliers. En effet, les techniques et les méthodes d'animation de groupe évoluent, les thématiques évoquées avec les salariés pendant les parcours se diversifient, et il a paru indispensable à l'équipe d'approfondir ou d'actualiser certains élements de l'accompagnement proposé.

Côté suivi des bénéficiaires, un nouveau logiciel de suivi social Sil'Esa a été implanté. Adapté à l'activité des chantiers et entreprises d'insertion, ce logiciel permet de regrouper toutes les informations, de les partager et d'améliorer encore l'acccompagnement offert aux salariés. Depuis mi 2020, le regroupement de toutes les informations de l'activité a commencé, rencontres avec les salariés, actions d'ateliers avec nos partenaires ont été consignées dans le logiciel, et la saisie systématique s'organise au quotidien.

De **nouveaux bénévoles** sur nos chantiers ont été sollicités. Ainsi, des cours de remise à niveau sont proposés les vendredis après midi, un atelier de « maitrise de son image » est organisé, et les simulations d'entretiens et autres exercices de présentation auprès des bénéficiaires continuent également. Merci à ces bénévoles pour leur engagement à nos côtés.

En Octobre 2020, l'équipe a du quitter ses locaux parisiens au sein du CHRS Chemin Vert, du fait de la rénovation totale du centre. Pour la durée des travaux, des bureaux agréables et lumineux sont loués à l'Association « la Mie de Pain » dans le 13è arrondissement. Locaux ouverts à différentes associations, ce déménagement a permis de renforcer notre réseau de partenaires.

3. Des moyens financiers

Les charges d'exploitation représentent 349 188 €, réparties entre :

√ √ √	Les frais de personnel permanent :	50,7 % 9,8 % 4,9 % 0,3 %
Pour co	ouvrir ces charges, l'Îlot a eu recours à : Subventions Publiques :	48,8 %

4. Témoignages de l'AQI75

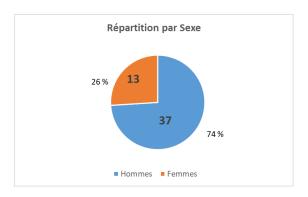
L'AQI 75 – 10 s'est terminé le 24 Juillet 2020. Lors de leur dernier temps de regroupement, les salariés en insertion ont fait des retours sur leur parcours et les dix mois passés au sein de l'Îlot. Voici quelques verbatims

- S.: « Avant je parlais mal le français pour prendre les rendez-vous ou expliquer des choses. Maintenant, c'est mieux. J'ai appris beaucoup de choses. Tout s'est bien passé, et aussi avec les équipes, et je veux dire Merci pour tout. Je suis vraiment contente.»
- K. : « Pour moi, les côtés positifs de la formation à L'Îlot, ça a été le renouvellement de liens sociaux après une période difficile et de repartir vers une remise au travail. Et puis l'équipe a toujours été disponible, rien à redire. Au final je dirai que c'est une très bonne formation qui m'a remis « le pied à l'étrier ».
- Sd: « Ça m'a appris plus d'ouverture d'esprit, parce qu'on est tous différents, et je peux mieux m'exprimer. »
- A. : « La formation à l'Ilot, ça aide à s'en sortir, être formé, avoir un job. Ça m'a appris à pas être en retard (rires), et la pratique de la cuisine. Les entretiens individuels, c'est bien. »
- F. : « L'Îlot c'est une association qui aide à trouver du travail, à travers les entretiens, l'AFEC, les stages, les regroupements. Moi, ça m'a aidé aussi à l'utilisation de l'ordinateur, pour le français et pour tous les conseils des CIP ».
- M. : « L'Îlot c'est une association que je conseillerai à tout le monde. Pour l'aménagement [de peine] et le retour après la justice, ça m'a bien aidé. Je suis arrivé avec un bracelet, et j'ai tenu. J'ai rencontré des bonnes personnes qui m'ont donné de la force pour obtenir le diplôme. Et en plus du travail, il y a un soutien pour ceux qui sont dans la m...., ça aide, un soutien pour aider les gens à s'en sortir ».
- L.: « L'Îlot, c'est bien, c'est 5 étoiles! Pas juste pour la formation et pour le travail, mais pour changer les gens dans leur vie. J'étais jamais monté en bateau ... j'ai appris bien le français le vocabulaire et pour écrire. Les CIP sont toujours là pour nos difficultés. Vous êtes toujours à fonds. Je vous remercie, je remercie mes collègues. Franchement, c'est TOP, et si je monte mon resto, ah oui, j'appellerai l'Îlot... »
- Ma. : « [...] Ah oui, ça m'a aidé, beaucoup, psychologiquement. Vous êtes compréhensifs. Faire la vraie connaissance des gens, apprendre... »

LES PERSONNES ACCOMPAGNEES EN 2020

1. Profil

En 2020, l'AQI Île-de-France a accueilli 50 personnes dans le cadre de ses activités.

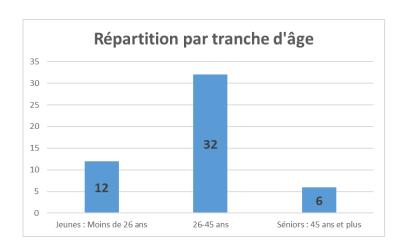


À Paris, une session s'est terminée en juillet 2020, avec 15 personnes, dont 4 femmes Une nouvelle session a démarré en octobre 2020, avec 14 personnes dont 4 femmes.

À Aubervilliers, notre session d'AQI a accueilli 11 personnes, dont 5 femmes, Par contre sur nos deux sessions SOA, 10 personnes ont participé, mais aucune femme.

Nous sommes vigilants lors des recrutements à conserver une certaine mixité dans les groupes, bien que le nombre de candidatures masculines soit nettement supérieur au nombre des candidatures féminines sur les informations collectives.

2. Moyenne d'âge



Moyenne d'âge de tous les partipants confondus : 33,3 ans Moyenne d'âge de la première session de Paris : 34,9 ans

Moyenne d'âge de la seconde session de Paris (en cours) : 34,8 ans

Moyenne d'âge de la session d'Aubervilliers : 35,2 ans

Moyenne d'âge des sessions SOA: 28,8 ans

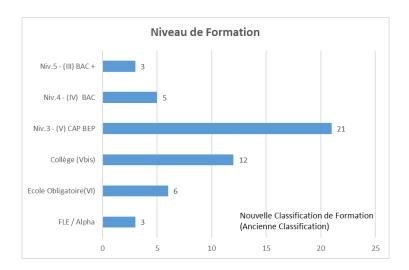
En 2020, la personne accompagnée la plus jeune avait 20 ans (SOA) et le plus jeune salarié avait 22 ans (Aubervilliers). Le salarié le plus âgé avait 56 ans (Paris, session en cours).

Sur la session parisienne actuelle, les salariés ont entre 22 et 56 ans, ce qui apporte une grande richesse et un bon équilibre au groupe.

3. Niveau de Formation

Lors des recrutements pour les AQI, les candidats doivent savoir lire, écrire et maîtriser les 4 opérations afin de pouvoir suivre la formation.

Aucun niveau par contre n'est requis pour intégrer les sessions de SOA.



Le niveau moyen de recrutement reste le CAP / BEP, (obtenu ou non), qui correspond au niveau de $62\,\%$ des participants.

Sur l'année 2020, on note toutefois 3 participants aux AQI qui ont un niveau de Bac+2 : 1 pour un diplôme obtenu à l'étranger, sans équivalence, 2 pour des diplômes français. Mais la rupture de parcours connue en parrallèle ne permettait pas un retour vers l'emploi sans un sas via l'insertion par l'activité économique.

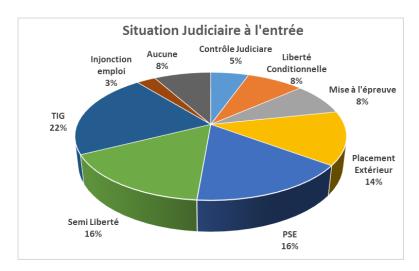
Les séances de remise à niveau en mathématiques et français sont proposées aux salariés volontaires des AQI, à raison d'une heure toutes les deux semaines, grâce à un bénévole. Ces séances se passent par groupe de 2 ou 3 personnes, ce qui permet un travail plus individualisé et efficace.

4. Situation au regard de la Justice

En 2020, 74 % des personnes accueillies par les AQI lle-de-France étaient des personnes sous main de justice.

On note toutefois une disparité entre les sessions : 100 % de public justice pour les sessions SOA, et entre 64 et 74 % sur les différents AQI.

A noter que 30 % des participants des AQI ont bénéficié d'un aménagement de peine pour suivre le parcours à l'Îlot. Les mesures mises en place ont principalement été la semi-liberté, le bracelet électronique ou encore le placement extérieur.



On constate une part importante de mesures TIG - Travaux d'Intérêt Général- (22 %), qui concerne uniquement les sessions SOA.

En effet, une habilitation par la Cour d'Appel de Paris permet à L'Îlot d'accueillir les personnes condamnées à des heures de TIG. Une session SOA suivie dans son intégralité leur permet de valider 105 heures de TIG.

Parmi les 50 personnes accompagnées sur l'année 2020, nous avons déploré 4 incarcérations / réincarcérations pendant la durée des parcours, soit 8 %.

5 Situation au regard de la Santé

Les problèmes de santé et d'addictions sont l'un des premiers facteurs d'échec des personnes recrutées par l'Atelier Qualifiction-Insertion.

Cette année encore, une grande proportion des personnes accompagnées étaient en situation d'addiction, alcool, drogue, voire les deux.

	AQI75 (session terminée)		AQI75 (Session en cours)		AQI93		SOA	
Une seule Addiction	8	53%	5	33%	3	27%	5	50%
2 Addictions ou plus	7	47%	3	20%	1	9%	0	0%
Suivi Psy	5	33%	5	33%	6	55%	1	10%

Le confinement de mars à mai a eu un impact très négatif sur ce phénomène, puisque la période d'isolement et d'inactivité a été l'occasion pour un certain nombre de salariés de trouver / retrouver des niveaux de consommation supérieurs à ceux qu'ils avaient lorsqu'ils étaient en activité au sein des ateliers de l'Îlot.

Les suivis psychologiques représentent entre un tiers à la moitié des suivis selon les groupes. Ce suivi fait souvent partie d'une mesure judiciaire, qui est liée à la sortie sur aménagement de peine.

6. Principales problématiques

Même si les groupes semblent confrontés aux mêmes difficultés, nous pouvons constater des disparités selon les personnes recrutées.

En effet, cette année fut marquée par des **problèmes de logement** très importants sur le groupe d'Aubervilliers, certains salariés vivant dans des logements aux conditions sanitaires dégradées (humidité ou fuites, cafards et punaises de lit ...). Ce phénomène a été d'autant plus compliqué à supporter pour les personnes concernées que le temps passé à la maison a été accru du fait du confinement. Tout cela sans compter la taille des logements qui pouvait générer une promiscuité importante tout au long de la journée.

Sur le groupe de Paris, ce sont surtout les **problématiques d'addiction** qui ont marqué la session qui s'est achevée en juillet. Nous avons fait intervenir l'association l'ANPAA (Association Addictions France) pour un échange sur cette thématique pour libérer la parole et proposer un accompagnement renforcé aux personnes intéressées.

Du fait de la mixité mise en place dans les groupes, plusieurs personnes, bénéficiaires du RSA, n'ayant jamais été scolariées en France ont été recrutées. Or certaines ont eu de grosses difficultés linguistiques. Les groupes étant aidants, ces personnes ont pu suivre le parcours, portées par leurs collègues. Des cours de remise à niveau sont particulièrement bénéfiques pour ce public.

De même, le travail sur le **domaine administratif** reste important. Pour certains salariés, sortant juste de détention, les démarches administratives peuvent être complexes car non suivies depuis plusieurs années. Cette complexité est encore accrue du fait de services publics fermés ou en activité réduite depuis le début de la crise sanitaire. Il faut parfois plusieurs semaines pour obtenir un rendez-vous qui puisse débloquer une situation.

Côté financier, entre parties civiles ou frais de justice à payer mensuellement, mais aussi amendes non payées pouvant atteindre des sommes importantes, la situation financière des salariés des AQI est parfois très fragile. Nous avons recours à des partenaires extérieurs pour évoquer ces problèmatiques, et parfois d'un suivi plus personnalisé avec calcul de reste à vivre pour faire face aux dépenses prioritaires.

Pour les sessions SOA, le public est généralement plus jeune, et encore souvent hébergé en famille. De plus au vu du temps dédié (2 mois), l'accompagnement est délibérément axé sur l'aspect professionnel.

Toutefois, une majorité de participants n'est pas **inscrite à Pôle Emploi** à leur entrée dans le dispositif. Lorsque nous leur proposons de les accompagner dans la démarche, ils ont du mal à comprendre l'utilité de cette inscription puisqu'ils n'ont généralement pas droit à des indemnités ; l'aspect ouverture de droits de formation, droits à la retraite, protection sociale, possiblité de faire des immersions en entreprise ... ne leur a jamais été présenté.

7. Tranche de vie de l'AQI

Après plusieurs expériences professionnelles en métropole et en Guadeloupe, comme chauffeur livreur, vendeur, agent polyvalent ... Patrice rencontre des difficultés avec la justice à la suite d'une dispute avec son amie alors qu'il est sous l'emprise de drogue et d'alcool. Cette situation lui vaut une condamnation avec sursis, assortie d'une mise à l'épreuve de 3 ans, et d'un suivi psy.

C'est sa CPIP (Conseillère Pénitentiaire d'Insertion et Probation) qui lui parle de l'Îlot et de la formation en restauration. Comme ce secteur lui plaît, et qu'il y a déjà travaillé, il accepte d'assister à un recrutement. Suite à la rencontre avec les CIP (Conseillers en Insertion Professionnelle) de l'Îlot, il intègre l'Atelier de Qualification Insertion (AQI93) pour un parcours de 9 mois.

Son Parcours à l'Îlot:

- « C'est un beau parcours ; on y apprend beaucoup sur soi et sur les autres. Dans l'ensemble, on a été un bon groupe, solidaire et soudé, même si certains n'ont pas toujours été dans cette optique. Je pense que c'est une belle action pour les personnes qui ont envie de s'en sortir, ça permet de se stabiliser. En plus c'est rémunéré. C'est sûr que 800 € par mois, c'est pas énorme pour s'en sortir à Paris, mais qu'on vous donne 800 € pour vous former alors qu'avant on était sans revenu, c'est pas mal. » [....]
- « Au début, j'ai eu du mal. Je venais souvent en retard, ils (*les CIP*) ont dû être durs avec moi, et ça m'a servi parce que maintenant, je suis à l'heure. Pendant le stage, ils ont dit que j'étais toujours là et toujours à l'heure. » [...]
- « C'est sûr qu'il y a des petits trucs à changer, parfois on est démotivé. Il faut être plus strict avec le groupe pour qu'on arrive à tout recadrer. Certains ont lâché et sont partis pendant le parcours, bon c'est comme ça ! » [...]
- « Les stages, c'est super, mais j'ai trouvé qu'il n'y en avait pas assez. C'est sûr, y'a eu la Covid (le groupe a dû interrompre son premier stage au bout de 2 semaines pour cause de confinement). Mais j'ai fait 2 semaines à la Mairie de Créteil, puis 5 semaines au restaurant d'entreprise de la BRED. C'était super génial. J'ai appris plein de choses. Et la restauration, ça me plaît toujours. » [...]
- « Cette association, c'est quelque chose de très beau. Au début je croyais que c'était que pour les jeunes, mais moi qui ait 43 ans, ça m'a été utile. C'est génial ce que vous faites. Apprendre quelque chose, s'évader, se dire que c'est peut-être la dernière chance de se réinsérer dans une vie normale, et puis s'investir vers une nouvelle vie, c'est trop bien. Et puis vous nous accompagnez sur plein de choses. J'ai aimé, et ça m'a énormément aidé, je veux rester en contact avec vous, vous m'avez très bien accompagné. Au début, j'étais un peu à la rue, et c'était compliqué, aujourd'hui ça va beaucoup mieux. »
- « Pour l'avenir, ça se présente bien pour moi. Dans 2 jours, toute la famille part à Nice, et lundi prochain, je commence à travailler, 1 mois d'essai, puis un CDI. C'est au CHU de Nice, en restauration. Mon cousin y travaille, et quand j'y suis allé pour la première fois, j'ai été super bien accueilli : ils m'ont fait visiter toute la cuisine centrale.

Et pour la suite, j'ai un local où je pourrai ouvrir un petit resto, cuisine française, et des îles. Je commencerai à l'aménager dans 6 à 8 mois ! et puis, je vais repasser le permis ...

Aujourd'hui, j'ai plein de projets, pour rattraper le temps perdu! et j'ai hâte de commencer ma nouvelle vie au soleil. »

LE PARCOURS DES PERSONNES ACCOMPAGNEES

1. Une année particulière

Comme tout le monde, la crise sanitaire nous a surpris.

Je me souviens particulièrement de ce lundi 16 mars, où nous animions le groupe d'Aubervilliers. L'annonce du confinement était imminente et, de toute la journée, aucune activité n'a été possible tant la tension et l'incrédibilité de la situation planaient dans tous les esprits, dans toutes les conversations. Les salariés en demande nous interrogeaient sur « mais qu'est-ce qu'on va faire ? comment ça va se passer ? » et nous, nous étions comme eux, dans cette incertitude. Les salariés de l'AQI 75 de leur côté, alors en période d'immersion en entreprise, nous appelaient tous pour nous signifier que leurs stages étaient interrompus, que les entreprises fermaient, et nous ne pouvions que leur dire de rentrer, d'attendre, et qu'on les tenait au courant.

Le lendemain, 17 mars, nous étions tous confinés.

Durant ces 2 mois, les salariés des deux AQI ont connu le chômage partiel.

Un accompagnement à distance s'est alors organisé: un appel téléphonique de la part des CIP ou responsable toutes les semaines, pour parler, prendre des nouvelles, répondre aux questions, tenir informé, expliquer qu'il faut une attestation pour sortir, rassurer, s'organiser pour prêter un ordinateur lorsque les enfants ont des cours à suivre et que la famille n'est pas équipée ... bref un contact permanent mais qui a permis d'échanger de manière informelle sur les occupations de chacun durant ce confinement; mais aussi se donner des idées de comment gérer son temps, parler d'un film ou d'une série, d'un livre ou d'un site pour faire quelques mouvements de gym ...

Dès le 11 mai, nous nous sommes organisés pour reprendre l'activité au plus vite, les salariés étaient en demande ; cette période leur avait parue longue, et difficile à gérer. Toutefois, la reprise pour certains a été différée : les écoles n'étant pas ouvertes, il fallait gérer les enfants ; d'autres appréhendaient la collectivitéLe retour s'est fait dans les 3 semaines qui ont suivi. Seules deux personnes n'ont pas souhaité poursuivre l'action.

Nous avons mis en place des consignes de sécurité, fait appliquer les gestes barrières, fourni masques et gel ... afin de reprendre dans des conditions sanitaires en accord avec les demandes gouvernementales, tant dans nos locaux qu'au sein de l'organisme de formation de l'Afec.

Par la suite, tout le parcours s'est organisé pour ne pas connaître à nouveau cette situation qui avait mis à mal plusieurs personnes.

Depuis cette reprise, nous avons eu à déplorer trois cas isolés de Covid parmi les salariés en insertion, donnant lieu à un isolement des personnes et à une surveillance avec tests pour tout le groupe. Mais aucun cas grave n'a été vécu(pas top la formule), et l'activité a pu reprendre après quelques jours.

Malgré ces conditions particulières, en parallèle de l'activité retrouvée, nous avons mené à bien le recrutement de l'Atelier Qualification-Insertion de Paris pour la session d'octobre 2020. Nous avons pu mobiliser nos partenaires, qui ont très favorablement répondu à notre appel, puisque nous avons reçu plus de 90 candidatures.

Lors des informations collectives organisées avec Pôle Emploi, près de 50 personnes ont été reçues pour une présentation du dispositif, passage de tests en français et maths et entretien individuel. Après délibération, 15 candidatures ont finalement été retenues.

Certes l'organisation des sessions de recrutement a été rendue plus compliquée par les mesures sanitaires à mettre en place et à faire respecter. De plus, certains candidats en détention n'ont pas pu obtenir de sortie, d'autres l'ont refusé puisque toute sortie était suivie d'une période de 15 jours d'isolement au retour pour éviter tout risque de contamination au sein de la prison.

Ce nouveau chantier sur Paris a commencé le 12 octobre 2020 ; il se terminera en juillet 2021.

En novembre et décembre, nous avons également recruté 12 participants pour l'AQI 2021 d'Aubervilliers sur les 45 candidatures transmises par des orienteurs. De même, les sessions d'information collectives ont été mises en place dans le respect des conditions sanitaires, nous obligeant à limiter le nombre de participants à chacune d'elles.

2. Les Sorties

Les parcours en AQI proposés par l'Îlot ont deux objectifs :

- ✓ Obtenir le Titre Professionnel d'Agent de Restauration
- ✓ Trouver un emploi dans le secteur de la restauration collective

Mais le parcours est parfois semé d'embûches, et sur les personnes recrutées, quelques interruptions sont toujours à déplorer.

Sur les 15 participants de Paris, 3 ont interrompu le parcours

- 2 ont été réincarcérés
- 1 personne vulnérable qui n'a pas souhaité revenir à l'issue du confinement,

Sur les 11 participants d'Aubervilliers, 2 n'ont pas terminé le parcours

- 1 a choisi une autre voie professionnelle après 2 mois (fibre optique)
- 1 n'est pas revenu après le confinement souhaitant continuer la garde de ses enfants durant la crise sanitaire

De même, bons résulats à l'examen ne riment pas toujours avec bons taux de retour à l'emploi. C'est ce que nous ont prouvé nos deux sessions qui se sont terminées 2020.

Ainsi, alors que sur la session parisienne 92 % des salariés obtiennent le Titre Professionnel, ils ne sont que 58 % à connaître une sortie positive.

Par contre, sur la session d'Aubervilliers, 67 % des salariés obtiennent le Titre Professionnel, mais 89 % rebondissent vers un emploi.

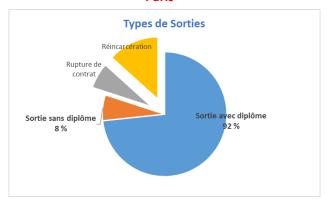
Rappelons-le, les deux sessions se sont terminées alors que le secteur de la restauration est en pleine crise, toujours soumis à de fortes restrictions sanitaires liées à la Covid. Cette situation a déclenché parmi les salariés de fortes angoisses pour leur réinsertion professionnelle : restaurants d'entreprises fermés, restauration collective commerciale fermée, seuls les hôpitaux, cliniques, EHPAD, maisons de retraites ou établissements d'accueil social étaient ouverts.

Les salariés de l'AQI 93 se sont effectivement tournés vers ces établissements, et 4 d'entre eux ont obtenu un contrat sur leur lieu de stage. Même si le nombre de CDD est important, ils ont souvent vocation à se transformer en CDI, en cette période troublée où les entreprises ont parfois du mal à s'engager.

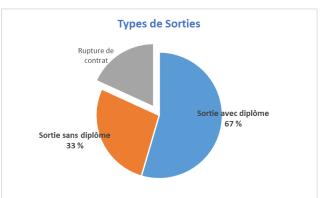
Pour l'AQI75, le groupe était particulièrement anxieux par rapport à la situation sanitaire, et le défaitisme qui s'est développé sur les dernières semaines s'est fait ressentir dans le taux de retour à l'emploi, même l'implication dans la recherche d'emploi n'était pas toujours au rendez-vous.

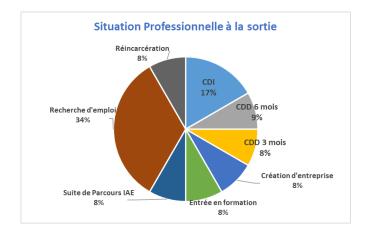
	PARIS		AUBERVILLIERS			
Participants début d'action	15		11			
Participants fin d'action	12	80%	9	82%		
Réussite au diplôme	11	92%	6	67%		
SORTIES						
CDI	2		1			
Vacataire	0		1			
CDD > 6 mois	1		2			
CDD 3 mois	1		3			
Création d'entreprise	1		0			
Entrée en formation	1		0			
Suite de Parcours IAE	1		1			
Total Sorties Dynamiques	7	58%	8	89%		
Recherche d'emploi	4		1			
Réincarcération	:	1	0			

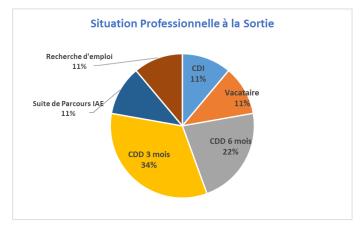
Paris



Aubervilliers







Sur les deux sessions de SOA, 10 personnes ont été inscrites.

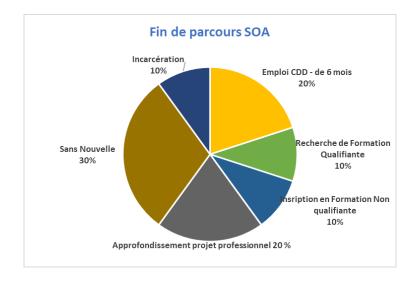
Une première session a démarré en Février avec 4 participants. Elle a été interrompue par le confinement. À la reprise, seul un participant est revenu de manière régulière. Il a poursuivi le parcours en individuel, a fait un stage en entreprise et a pu définir un projet professionnel. N'ayant aucune expérience professionnelle, il a décidé de repartir vers une formation métier dans le secteur du BTP via un contrat d'apprentissage pour acquérir expérience et connaissances. Nous l'avons accompagné sur les 6 mois supplémentaires prévus dans le cadre de la SOA, pour trouver une formation en lien avec ses aspirations.

Une seconde session de 6 personnes a été menée en octobre.

3 des participants ont fait une semaine d'immersion, et à l'issue de celle-ci, deux ont trouvé un CDD court.

Pour l'un d'eux, c'était la première fois qu'il signait un contrat de travail, et cette signature faisait suite à sa semaine de stage. De quoi prendre confiance!

Un autre participant, après son immersion, comme agent d'accueil dans notre CHRS de Chemin Vert, a souhaité reprendre une formation en anglais pour pouvoir exercer le métier d'agent d'accueil dans l'hôtellerie ou autre secteur.



3. Tranche de vie de la SOA

Isaac (*) a 23 ans. Il a été orienté par son CPIP –Conseiller Pénitentiaire d'Insertion et de Probation-pour participer à une Session d'Orientation Approfondie dans le cadre des heures de TIG –Travaux d'Intérêt Général- qu'il doit effectuer ;

Cette session, commencée le 3 mars 2020 avec 4 participants, est interrompue le 17 mars du fait du confinement lié à la Covid19. Elle ne reprend que le 26 mai 2020. Ce confinement aura un impact fort sur la motivation des participants. Ainsi, Isaac est le seul à rester mobilisé jusqu'à la fin du parcours et à assister de manière très régulière aux différents ateliers.

L'Îlot : « Pendant deux mois, vous avez suivi ce parcours SOA. Que vous a-t-il apporté ? »

Isaac : « J'ai pu peser le pour et le contre de mes choix. Dans un atelier en particulier, on a travaillé sur les métiers et les arguments pour ou contre le fait d'exercer ce métier. Ça m'a permis de réévaluer mes capacités. Les ateliers pour se présenter ou pour les entretiens d'embauches m'ont permis de me préparer aux entretiens, et quand j'ai fait l'entretien pour le stage, ça m'a paru beaucoup moins difficile. »

L'Îlot : « Vous avez eu l'occasion de faire une immersion en entreprise dans une grande surface pendant une semaine comme Employé Libre-Service. Pouvez-vous nous parler de cette expérience ? »

Isaac: « ça a été une expérience positive. J'ai vu que c'était « dans mes cordes ». Ça m'a permis de découvrir le monde de l'entreprise, de voir comment ça fonctionne. Et l'équipe était sympa. Avant j'appréhendais de tomber sur une mauvaise équipe, et comme j'allais être stagiaire, de faire que le sale boulot. Mais ça s'est finalement bien passé. Maintenant, j'ai moins d'appréhension par rapport à l'entreprise. »

L'Îlot : « Pensez-vous que cette session vous a fait avancer dans votre parcours et en quoi ? »

Isaac: « ça m'a poussé à avoir une activité régulière, à venir ici. J'ai appris comment on fait des démarches. Aujourd'hui, je suis moins réticent à déposer des CV, à faire des entretiens d'embauche ou à appeler une entreprise, j'ai pris l'habitude de le faire ici. Et j'ai vu que les entreprises, ils ne jugent pas tant que ça ...

Aujourd'hui, tout ça reste encore flou pour moi, je sais que je veux faire un métier technique, mais j'aurai besoin d'essayer sur le terrain pour me rendre compte. J'ai déjà une piste. Maintenant, je ne vais pas rester oisif, je vais continuer des démarches, peut-être pas à un rythme si fort, mais je vais le faire. »

(*): Le prénom a été modifié.

PERSPECTIVES 2021

Après cette année 2020, nous nous tournons vers 2021, en espérant qu'elle nous permettra de retrouver un rythme de vie et d'activité plus serein.

Durant ces douze mois, de nombreux projets ont été mis en suspens faute d'organisation, de possibilité, de contacts ou d'opportunité.

Ainsi, parmi nos perspectives pour 2021, nous en reprendrons quelques-unes;

Pour l'accompagnement :

- ✓ Un effort particulier sera apporté à la formation aux Nouvelles Technologies, avec des ateliers numériques (utilisation des applications sur téléphone, mais aussi utilisation d'un ordinateur ; sans oublier la communication par Visio).
- ✓ La formalisation des programmes pédagogiques engagée sur les derniers mois de 2020 va se poursuivre,
- ✓ Le développement du bénévolat sur nos actions va s'intensifier, à travers de nouveaux ateliers ou actions d'accompagnement,
- ✓ Des tests d'évaluation des Savoirs de Base (en Français, Maths et Numérique) seront mis en place pour les participants des actions afin de proposer aux personnes volontaires des programmes de renforcement adaptés.

Pour notre réseau

- ✓ Confirmation de notre implication au sein de groupement d'associations pour réfléchir sur la mutualisation d'outils ou de suivis, particulièrement pour le public justice,
- ✓ Renforcement du partenariat associatif, avec une attention accrue sur le secteur de l'accompagnement social,
- ✓ Développement de notre réseau d'entreprises dans le secteur de la restauration pour faciliter immersions en entreprises mais surtout retour à l'emploi

Au sein de l'association

✓ Une réflexion sur le Projet Stratégique de l'Îlot à 5 ans a été lancé. Des groupes de réflexion sont en cours et devraient présenter leurs réflexions dans les prochains mois.

MERCI À NOS PARTENAIRES

À Paris et en Seine-Saint-Denis, l'Atelier Qualification-Insertion de l'Îlot compte de nombreux partenaires institutionnels et associatifs.

Nous remercions notamment:

Nos financeurs publics:

- ✓ Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (Direccte) d'Île-de-France ;
- ✓ Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires (DISP) d'Île-de-France ;
- ✓ Conseil Général de Paris ;
- ✓ Conseil Général de la Seine-Saint-Denis.

Nos financeurs privés :

- ✓ Les donateurs particuliers ;
- ✓ Fondation Îlot Avenir.

Nos partenaires:

- ✓ Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation (SPIP) d'Île-de-France ;
- ✓ Centre de formation professionnelle AFEC- Point F, à Saint-Maur ;
- ✓ Pôle Emploi Justice ;
- ✓ Missions locales et Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi de Paris et de Seine-Saint-Denis;
- Réseau Inseréco en Seine-Saint-Denis; Réseau Fédération des Acteurs de la Solidarité,
 Réseau Chantier Ecole,
- ✓ Associations proposant un hébergement et un accompagnement aux personnes sortant de prison : Aurore, Apcars, Faire, Arapej ;
- Associations intervenant dans le champ de la santé et de la réduction des addictions;

... et les entreprises qui accueillent nos salariés en stage et participent à leur formation dont la CASVP (Centre d'Action Social de la Ville de Paris), Elior ou Convivio, Sogeres, Korian, Orpea, Restalliance ...



ATELIERS QUALIFICATION-INSERTION

Paris

132, Avenue de la République 75 011 PARIS

<u>Aubervilliers</u>

29, Rue Lécuyer 93 300 AUBERVILLIERS

06 33 92 34 61

aqi-idf@ilot.asso.fr



